

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale
de l'Association PAON du 04/11/2016**

Présents : Sandrine JOLIVALT (présidente), Audrey BISSLER (trésorière), Catherine MILLENBACH (secrétaire), Céline DIDIER (responsable des relations publiques et du site Internet), Emilie PRADELS (responsable des objets dérivés), Claire FAVRE (membre du conseil), Matthieu POUYET (membre du conseil), Christelle JOHANNES (adhérente), Christine RINGENBACH (adhérente).

1^{ère} résolution : approbation du rapport moral et présentation des actions menées pendant l'année 2014.

Novembre et décembre 2015 :

- Vente des calendriers.
- Participation au marché de Noël de Chaligny : peu de visiteurs, peu de monde, peu de vente. L'expérience ne sera pas retentée.
- 1^{ère} intervention de Sandrine au collège d'Heillecourt pour présenter l'association auprès d'une classe de 3^e, suite à l'invitation d'une professeur d'anglais.

Année 2016 :

Janvier :

- Virement de 750 euros vers l'orphelinat, malgré la venue de Sandrine (à cause du blocus), qui a permis le paiement d'un mois et demi de loyer (313 €), d'épicerie (172 €), d'une imprimante (140 €), de bois pour le feu (23 €) et de légumes et de viande (82 €).
- Retour au collège d'Heillecourt pour récolter des lettres écrites en anglais à destination des enfants. Annonce d'un projet de spectacle de fin d'année au profit de l'association.

Février :

- Du 4 au 20 : présence de Sandrine au Népal, achat de fruits et légumes, vêtements, produits d'hygiène, fournitures scolaires, réparation de robinetterie, eau, consommables, électricité, tentes (en prévision d'un autre séisme) = 1400 € (environ).
- Présentation de l'association à la paroisse de Metzervisse pour la participation à la marmite de la faim du Carême.

Mars :

- Récolte de la marmite de la faim durant le Carême dans la paroisse de Metzervisse : gain de 2 539 €.
- 3^e visite au collège d'Heillecourt pour apporter les lettres réponses des enfants de l'orphelinat et montrer des photos prises lors du séjour de Sandrine.
- Deuxième virement trimestriel de 750 euros pour la rentrée scolaire, qui a permis de payer un mois de loyer (201 €), du gaz (25 €), du bois (50 €), de l'eau (34 €), des livres scolaires (113 €), de 9 paires de chaussures (53 €), de 6 sacs (45 €), de 9 uniformes (136 €), et de petites fournitures scolaires (73 €).

Avril :

- CA pour faire le bilan du voyage au Népal, dernières nouvelles. Un étudiant a été recruté pour faire de l'aide aux devoirs pour les enfants, à la demande de Sandrine, aux frais de l'association (salaire = 177 € pour 3 mois). Changement de professeur en octobre.
- Départ de Dipesh de l'orphelinat suite à des problèmes de discipline, tant à l'école qu'à l'orphelinat. Il est retourné dans la famille de son oncle, pour « suivre une formation professionnelle ». Il travaille probablement, à 16 ans.
- Arrivée de 3 enfants, 2 garçons (Surendra et Mahendra, deux frères dont la maman est morte en couches à la naissance de leur petite sœur, et dont le papa est handicapé) et une petite fille (Binu, petite fille dont les parents sont sourds, et qui vivait dans des conditions très précaires). Il y a donc maintenant 11 enfants à l'orphelinat, 6 garçons et 5 filles.
- Du fait du séisme, du blocus, etc., la maison n'est plus en vente.

Mai :

- Spectacle du collège d'Heillecourt, dont l'entrée était aux bénéfices de l'association : 640 €.

Juin :

- Retour au collège d'Heillecourt pour faire un bilan sur les actions menées, avec la presse, le principal, etc. Article dans l'Est Républicain.
- Inscription au marché du monde solidaire. Comme l'association n'avait pas d'assurance, il a fallu en souscrire une, à la MAIF.

Juillet :

- virement trimestriel de 1 000 € : augmentation des versements car il y avait assez d'argent sur le livret et que les denrées sont beaucoup plus chères qu'avant le tremblement de terre.

Septembre :

- Conseil d'administration : choix de la date de l'AG, présentation de l'action menée au lycée Stanislas.
- virement trimestriel de 1000 euros, pour Dashain : tous les enfants sont retournés dans leur région d'origine, il fallait financer les tickets de bus. Ce virement a permis de payer : un mois et demi de loyer (330 €), de l'épicerie (201 €), du gaz (26 €), des fruits et légumes (73 €), des vêtements pour Dashain (172,50 €), salaire du professeur de soutien (177,50 €).

Octobre :

- Présentation de l'association par Sandrine auprès des élèves du lycée Stanislas. Le projet est de vendre des petits objets au profit de l'association, voire d'organiser un repas au restaurant du lycée hôtelier.
- Interview de Sandrine par La Semaine, hebdomadaire, qui souhaitait sélectionner 3 associations jeunes et tournées vers l'international.

2^{ème} résolution : point sur les actions à venir.

- Marché du monde solidaire.
- Suite du projet au lycée Stanislas.

3^{ème} résolution : approbation du rapport financier et approbation des comptes.

Cette partie est présentée et commentée par Audrey, la trésorière. Celle-ci montre le détail de la comptabilité tenue tout au long de l'année.

Au 30 septembre : il y a 367,02 € sur le compte courant et 14 346,75 € sur le livret bleu.

Le montant des recettes s'élève à 7 044,22 € (50 € de cotisation provenant des adhérents ; 1 740 € sur 9 mois provenant de 11 parrains ou marraines virant de l'argent soit mensuellement, soit trimestriellement, soit de manière irrégulière ; 1 095 € provenant de dons ; 430 € provenant de dons suite à une manifestation ; 225 € provenant de la vente de marchandises ; 3 379,22 € de recettes de manifestations organisées par l'association ; autres recettes : 115 €).

Le montant des dépenses s'élève à 4 005,66 €, dont 315,96 € en France (71 € de dépenses pour les manifestations auxquelles l'association a participé ; 36,46 € de prime d'assurance ; 93,90 € de frais bancaires pour les virements internationaux ; 114,60 € de charges exceptionnelles) et 3 689,70 € au Népal (846,40 € de nourriture ; 124 € de gaz ; 231 € de fournitures scolaires ; 581,40 € de vêtements ; 388,90 € d'équipement de l'orphelinat ; 98,50 € d'eau et électricité ; 844 € de loyer de l'orphelinat ; 56,10 € de réparations de l'orphelinat ; 341,90 € d'achats divers).

Il y a également 14 346,75 € sur le livret d'épargne (rappel : 11 089,48 € au 31/12/2015).

Le solde des comptes est donc à nouveau nettement positif. Le virement trimestriel n'est pas augmenté, afin de pouvoir faire face à une augmentation éventuelle du loyer si le local est finalement vendu et que l'orphelinat doit se reloger, et afin de financer éventuellement les études supérieures de Rubina, qui arrive en fin de scolarité obligatoire. Sandrine envisage de financer un autre orphelinat, dans lequel travaille Niru, demi-sœur de Krishna.

4^{ème} résolution : marché du monde solidaire.

	9 – 12 ou 10 – 12	12 – 14	14 – 17	17 – 19
Samedi	Emilie	Emilie	Céline Catherine	Céline Catherine
Dimanche	Claire	Claire puis Audrey	Matthieu Audrey	Matthieu Audrey

Prix des objets :

Bracelets : bracelets fins à 1 €, bracelets larges à 2 €, bracelets très fins à 0,50 €, 4 bracelets très larges à 3 €.

Moulin à prières solaire : 7 €

Statuette de Ganesh : 12 €

Tête de Buddha : 15 €

Trousses contenant des sachets de thé : 10 € ; sachets de thé en vrac : 3 €

Encens : grand format 5 €, moyen format 3 €

Boîte en bois sculpté : 30 €

Pochette : 10 €

T-shirt avec les yeux de Buddha : 10 €

Carnet en papier de riz : 12 €

Cartes de vœux : 3 €

Cadres : 10 €

Bonnet tibétain : 15 € les petits, 20 € les grands

Echarpes en pashmina : 35 €

Bol tibétain : 30 € le petit, 50 € le grand

Cadre en bois : 50 €

Mandala : 125 €

Il faut faire refaire des flyers.

5^{ème} résolution : renouvellement des membres du bureau.

Le bureau reste inchangé, à l'unanimité.

6^{ème} résolution : questions diverses.

Aucune.

L'Assemblée Générale se termine par un apéritif en toute convivialité.